

## PRÈS DE 3 MILLIONS DE PISCINES FAMILIALES PRÊTES À ROUVRIRE EN FRANCE : 6 CONSEILS D'EXPERTS POUR REPLONGER DANS LE BONHEUR !

À l'arrivée du printemps et des températures plus douces, il est temps de remettre en eau sa piscine pour la nouvelle saison. Grâce aux conseils des professionnels de la piscine, les 2,9 millions de foyers français équipés vont pouvoir effectuer un véritable nettoyage afin de pouvoir profiter d'une belle piscine tout au long du printemps et de l'été. Que l'on soit confiné dans sa maison ou que l'on attende avec impatience de pouvoir se déplacer et de retrouver un espace de liberté, cette remise en route dans les règles est *indispensable* pour que toute la famille puisse se changer les idées dès le retour du soleil et de la chaleur !

Formidables espaces à la fois ludiques, sportifs et conviviaux, les piscines vont permettre à des millions de Français de profiter de l'eau chez eux, et de refaire de l'exercice régulièrement chez eux, tout en se divertissant.

Alors, pour réveiller les piscines après les longs mois d'hivernage, les professionnels donnent 6 conseils faciles à suivre ! Aux côtés des propriétaires de piscines, ils sont également nombreux à proposer tous les produits nécessaires à une remise en route réussie.

Toutes les informations sur le réveil des piscines sont à retrouver sur le site :

[propiscines.fr](http://propiscines.fr)

*Rubrique « J'entretiens ma piscine »*



Réouverture réussie :  
6 conseils faciles à suivre

## Piscine : 6 étapes pour une remise en route réussie

Voici les 6 actions simples à mettre en œuvre pour la remise en route de la piscine après un hivernage.

### 1. Nettoyage

Pratiquer en premier lieu un **brossage/nettoyage/retrait** et remisage de la couverture en place après séchage.

Retirer les flotteurs d'hivernage.

Laver plages et margelles, depuis l'intérieur vers l'extérieur.

Nettoyer la ligne d'eau.



### 2. Rangement au sec

Ranger tous les éléments d'hivernage.



### 3. Vérification des équipements

Avant de remettre en service le système de filtration, vérifier la fermeture des couvercles et purges de la pompe et du filtre.

Graisser les joints si nécessaire.

Vérifier le bon niveau d'eau du bassin ( $\frac{3}{4}$  des skimmers).

Vérifier la bonne qualité du média filtrant (sable, cartouche, verre, etc.).



### 4. Ouverture des vannes

Faire jouer successivement toutes les poignées de vannes...

Remettre en service l'armoire électrique.



### 5. Branchement des matériels

Fermer les différents contacts.

Actualiser l'horloge de programmation.

Mettre en route la filtration sur manuel.

Faire un balayage du bassin, au moyen du balai aspirateur manuel et / ou passer le robot plusieurs fois si nécessaire.



## 6. Traitement de départ selon l'état de l'eau

Pour ce faire, demander conseil à un professionnel si nécessaire. Par exemple en lui apportant l'eau de la piscine dans une bouteille, il pourra réaliser l'analyse approfondie et conseiller sur les produits à utiliser et la manière de faire.

Dans un premier temps procéder à l'analyse des paramètres de l'eau puis :

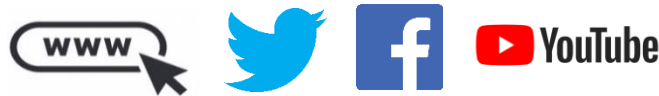
1. Équilibrer l'eau pH/TAC/TH en tenant le pH entre 7,2 et 7,6.  
Rajouter de l'anticalcaire si besoin.
2. Si nécessaire, effectuer un traitement choc, par un ajout d'une concentration de produit désinfectant selon les préconisations indiquées sur les emballages.
3. Mettre la filtration en manuel 24h/24h.
4. Mettre en service les appareils complémentaires de traitement, de nettoyage, et de chauffage à l'issue du traitement de choc.

### **Bon à savoir**

80% du traitement de l'eau est effectué par la filtration mécanique. Le traitement avec des produits, indispensable pour éradiquer les bactéries et avoir une eau saine compte pour 20%. Avec une bonne filtration et un bon équilibre de l'eau, nul besoin de doses importantes de produits pour avoir une eau claire et limpide. Le bon équilibre de l'eau peut être vérifié facilement chaque semaine par le propriétaire en s'intéressant au ph et au désinfectant afin de limiter la consommation de produits de traitement.

Merci pour la mention Fédération des Professionnels de la Piscine et du Spa (FPP)

Toutes les informations  
des Professionnels de la Piscine et du Spa sur :



*propiscines.fr*

*leblogpropiscines.fr*

*@propiscines sur Twitter et Facebook*

*pti.click/propiscines du YouTube*

---

L'équipe presse de la FPP, Fédération des Professionnels de la Piscine :

Adocom – RP, vous remercie de votre attention.

Tél. : 01 48 05 19 00 - Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)

**ADOCOM®RP**

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

Qualification : Agence Certifiée